

S.P.86.662/AFN, le 17 Mai 1957

CORPS D'ARMEE DE CONSTANTINE  
15ème Régiment de Tirailleurs  
Sénégalais

LE COLONEL

Le Colonel S O C K E E L, Commandant  
le 15ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais

à

Monsieur L O T O D E, Antoine  
Rue KERDAVID  
PLUVIGNIER  
(Morbihan)

Monsieur,

Ma qualité de Commandant du Régiment auquel appartenait votre fils me dicte le douloureux devoir de vous annoncer le décès de Désiré LOTODE. J'ai l'honneur de vous adresser en mon nom et en celui des militaires du 15ème R.T.S. l'expression de mes sincères et attristées condoléances, dans la douleur qui vous frappe, en la personne de votre regretté fils.

Voici dans quelles circonstances tragiques votre fils a été tué en opérations.

Le samedi 11 Mai 1957 il faisait partie d'un convoi fortement escorté. A 18 heures, sur la route allant de TAMALOUS à AIN-KECHERA, l'action se déclencha, brutale, subite, meurtrière. Votre fils, comme le firent tous ses camarades, eut le réflexe immédiat qui s'imposait. Il se défendit, pied à pied, avec un sang-froid raisonné, un courage tranquille. Il fut efficace. Sa conduite fut digne des plus belles traditions de notre Arme. L'irréparable, hélas, se produisit mais il mourut en soldat, les armes à la main. Que votre douleur bien légitime soit récompensée par la fierté d'apprendre que votre fils ait porté si haut le sens du devoir, doublé d'un esprit d'abnégation totale.

.... / .....